

RAPPORT DE CONTRÔLE

SYSTÈME DE FILET DE SÉCURITÉ S SELON

SN EN 1263-1/-2

Projet/section

Donneur d'ordre/client

Autorisation d'usage accordée par (société, nom, fonction)

Date de l'autorisation

POINTS DE CONTRÔLE

Un point sans marquage est considéré comme non rempli, les mentions non pertinentes doivent être barrées.

Tous les filets de sécurité ont été contrôlés il y a moins d'un an (contrôle des mailles) et ne présentent pas de dommages significatifs.

La distance de sécurité par rapport aux surfaces, aux obstacles ou aux passages en-dessous des filets est garantie conformément à la norme EN 1263-2 (voir annexe).

La hauteur de chute (H_i) dans les filets est partout $\leq 3,0$ m.

Les raccordements de filets sont réalisés correctement, avec une corde de raccordement ($\varnothing \geq 8$ mm, $R_k \geq 7,5$ kN, $a\Delta \leq 10$ cm, une maille sur deux) et avec des chevauchements $\geq 2,0$ m.

La surface des filets présente une inclinaison $\leq 20^\circ/a$ des guirlandes froncées (suspension intermédiaire).

La distance de saillie minimale requise (b) par rapport aux bords dangereux est respectée, en fonction de la hauteur de chute (H), partout (H/b : 1,0/2,0 m, 3,0/2,5 m).

La distance maximale entre les points de suspension de $e \leq 2,5$ m est respectée partout.

Les systèmes de suspension des filets de sécurité répondent aux exigences de la norme EN 1263-1:

- câble de suspension à un brin d'une force minimale de rupture de $R_k \geq 30$ kN;
- câble de suspension à deux brins d'une force minimale de rupture de $R_k \geq 15$ kN;
- autres raccordements $R_d \geq 1,5 \times 6,0$ kN (résistance de calcul).

Tous les points de suspension primaires présentent une capacité de charge de $R_d \geq 1,5 \times 6,0$ kN

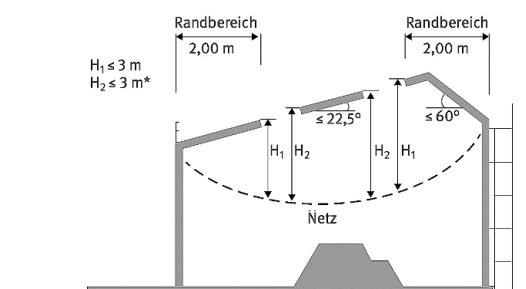
(notoire ou démontrée par le calcul).

Confirmation remise client (société, nom, fonction)

Le/la signataire de l'entreprise de pose de filets de sécurité confirme qu'il/elle autorise l'usage des filets de sécurité décrits ci-dessus. Après la remise de l'équipement de sécurité, celui-ci relève de la responsabilité du maître. Toute modification ou toute dépose non autorisée constatée après la remise doit être signalée immédiatement à l'entreprise de pose de filets de sécurité et les travaux dans la zone de danger doivent être interrompus. La responsabilité pour les dommages ou les modifications incombe au donneur d'ordre ou à l'auteur de ces dommages ou de ces modifications.



ANNEXE – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



* Das Material der Schutznetze (Sicherheitsnetze) nach DIN EN 1263-1 ist für abstürzende Personen aus einer Höhe von maximal 6,0 m ausgelegt

Abb. 1: Absturzhöhen für Schutznetze System S

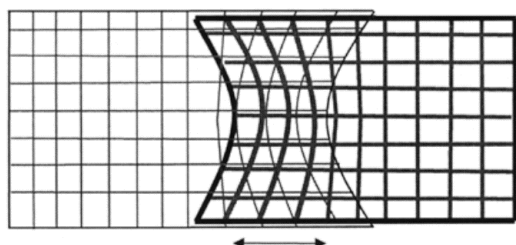
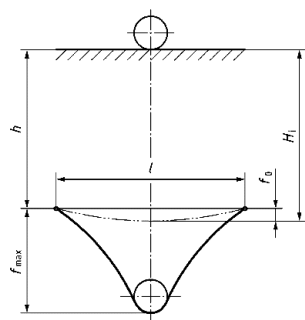


Abb. 3: Überlappung Auffangnetze ≥ 2.0 m



Die Kurven gelten nur, wenn:

- $f_0 \leq 0,1 \cdot l$
- $H_i = h + f_0 \leq 6,0$ m

Spannweite l (m)	Absturzhöhe H_i (m)		
	1.0	2.0	3.0
12.0	4.20	4.40	4.55
9.0	3.35	3.55	3.75
5.0	2.65	2.85	2.95

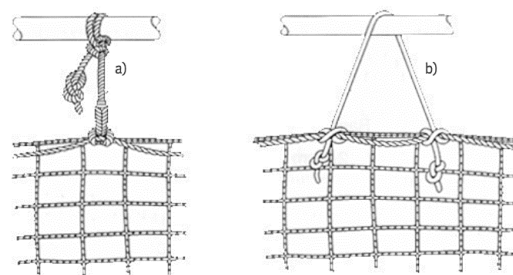


Abb. 2: Beispiele für Netzaufhängungen mit Aufhängeseilen durch Umschlingen und Verknoten

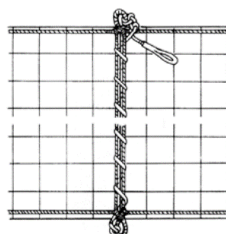
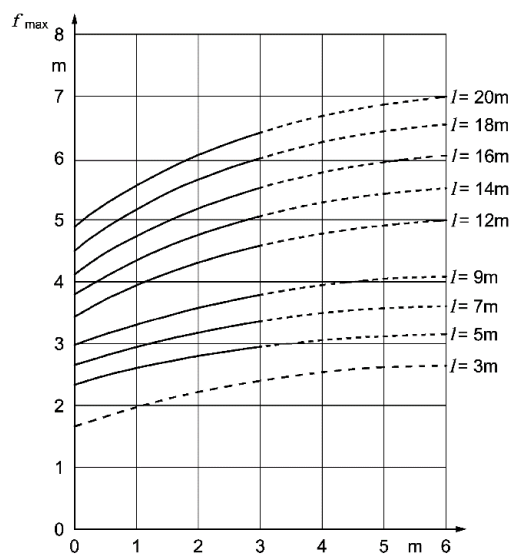


Abb. 4: Netzverbindung mit Kopplungsseilen



III. 5: Déformation du filet de sécurité (f_{max}) en fonction de la largeur de retenue (l) et de la hauteur de chute (H_i)

FS 33001.F: Exigences de sécurité relatives aux filets de sécurité

suva.ch/33001.F

FS 33028.F: Protections latérales constituées de filets de sécurité

suva.ch/33028.F

DGUV-R 101-011 Utilisation de filets de protection

publikationen.dguv.de/dguv/pdf/10002/101-011.pdf

DGUV-G 301-004 Qualification des personnes pour le montage de filets de protection et de filets plateforme ainsi que de protections périphériques

publikationen.dguv.de/dguv/pdf/10002/301-004.pdf

FS 33026.D: Filets plateforme

suva.ch/33026.F

DGUV-I 201-210 Mode d'emploi pour l'utilisation de filets plateforme

publikationen.dguv.de